

Règlement du 1^{er} tournoi des collines

Le samedi 16 et dimanche 17 juin

Le tournoi promobad autorisé par la ffbad se déroulera selon les règles fixées par la ffbad 2017/2018. Il est ouvert aux joueurs licenciés ffbad de France entière.

Tout participant devra être en règle avec la ffbad et être en possession de sa licence.

Toute réclamation devra être portée auprès de Delphine Aiguier responsable de ce tournoi.

Le tournoi est ouvert pour les tableaux Simple homme et dame, Double homme, dame et Mixte aux NC et P12 à partir de minimales. Le classement sera pris au 31 mai 2018.

Le tableau parent/enfant n'aura pas de limite de classement et sera ouvert à partir de minibad pour les enfants. Il devra y avoir un lien de parenté entre l'adulte et l'enfant et les deux devront être licenciés à la ffbad.

Les joueurs devront choisir entre simple ou mixte le samedi. Les doubles se joueront le dimanche ainsi que le tableau parent/enfant.

Les matchs pourront se dérouler sur 7 terrains et se joueront au hall des sports de St Donat.

Tarifs d'inscription :

L'inscription est de 10 euros pour un ou deux tableaux. Le tableau parent enfant est à 5 euros par personne. Si le joueur s'est déjà acquitté du montant de 10 euros pour un autre tableau (simple ou mixte ou double,) dans ce cas il ne paiera pas les 5 euros pour le tableau parent enfant, seul son partenaire paiera.

Constitution des tableaux :

Les tableaux seront constitués dans la mesure du possible en poule de 3 ou 4 avec deux sortants par poule suivi de phase d'élimination directe.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les poules et ou les tableaux si besoin est et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi. La constitution des tableaux sera réalisée le 4 juin.

Inscription au tournoi :

Les inscriptions se font par mail tournoidescollines@gmail.com

Le règlement devra nous parvenir par chèque à l'ordre du bcd accompagné de la feuille d'inscription à l'adresse suivante :

Delphine Aiguier
280 rue du facteur cheval

26260 Charmes sur Herbasse

La date limite d'inscription est fixée au 2 juin avec priorité par ordre d'arrivée des inscriptions accompagnées de leur règlement. En cas d'arrivée tardive le comité d'organisation se réserve le droit d'examiner et de retenir toute inscription tardive dans l'intérêt du tournoi.

Tout joueur forfait après la constitution des tableaux devra en informer rapidement l'organisateur par téléphone ou par mail et le justifier par un certificat médical dans les 5 jours maximum après la compétition par mail à sophie-bluy@badminton-aura.org ou par courrier à :

Ligue Auvergne Rhone Alpes de badminton

37 route du Vercors

38500 St Cassien sous peine de 2 mois de suspension de toutes compétitions.

Déroulement de la compétition :

Les volants seront fournis par l'organisation du tournoi le volant officiel étant du volant plastique Mavis 500.

A l'appel de son nom le joueur a 5mn pour se présenter sur le terrain avec son équipement. 3mn d'échauffement seront accordés sur le terrain, ce temps comprend les éventuels changements de tenue.

Le temps de repos prévu entre deux matchs est de 20mn et pourra être réduit avec l'accord des joueurs.

Tout joueur désirant s'absenter de la hall des sports durant le tournoi devra au préalable obtenir l'accord de la table de marque.

Tout volant touchant les structures sera compté let au service et faux en match.

Une tenue de badminton conforme au règlement ffbad est exigée sur les terrains.

Les matchs se dérouleront en auto arbitrage. En cas de litige le responsable du tournoi arbitrera le litige.

La participation au tournoi implique l'acceptation de tous les articles du présent règlement. Le responsable du tournoi est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un point du présent règlement.

Le comité d'organisation du tournoi remercie par avance tous les participant(e)s, qui, en observant ce règlement, contribuent à la réussite de ce tournoi et la satisfaction de tous.